

GUIDE ORGANISATION SANITAIRE COVID-19 DE-CONFINEMENT CESDA34



Table des matières

PRINCIPES GÉNÉRAUX	4
Grands principes.....	4
RÔLE DES FAMILLES.....	5
LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE	5
L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRE.....	5
LE PORT DU MASQUE	6
Pour les professionnels	6
Pour les élèves.....	6
LA LIMITATION DES PASSAGES DES USAGERS.....	6
LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	7
CAPACITÉ D'ACCUEIL	8
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE.....	8
MATÉRIEL ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	9
RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES	10
PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID	11
NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES TRANSPORT	12

CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des établissements médico-sociaux scolaires depuis le 16 mars 2020.

Une continuité à distance en visioconférence, téléphone et courrier postal a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les usagers et les professionnels.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé de réouvrir partiellement et progressivement, à partir du 18 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture sur site et de fonctionnement du CESDA34 en fonction des différentes périodes identifiées.

Ce guide respecte les prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux familles et usagers que nous accompagnons.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Nos rôles : protéger les usagers accompagnés + protéger la population de la diffusion du virus,
- Contacter l'ensemble des prestataires : hygiène, repas, transports, organisme d'intérim, sécurité,
- Contacter l'ensemble des partenaires : Education nationale, partenaires divers,
- Assurer la mise en œuvre des principales mesures qui repose sur cinq fondamentaux :
 - Le maintien de la distanciation physique
 - L'application des gestes barrière
 - La limitation du brassage des jeunes
 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
 - La formation, l'information et la communication

Grands principes

Le déconfinement devra s'opérer selon les principes suivants :

- Pendant la crise liée au Covid-19, le CESDA a cessé l'accueil sur site et a poursuivi son fonctionnement en accompagnement via le télétravail
- Respect et alignement sur les consignes gouvernementales des mesures et dates liées au déconfinement
- Prise en compte des décisions Education nationale (une grande partie de l'action CESDA se faisant dans le milieu scolaire)
- Progressivité du déconfinement : hypothèse d'étapes progressives, adaptables en fonction de l'évolution de la situation
- Gestes barrières : pour le public communiquant en LSF, + port des visières
- Organisation différente pour les plus jeunes et le public handicap rare, eu égard au respect des distances qui ne sera pas rendu possible, avec une prise en charge exigeant un contact physique
- Analyse et ajustement au cas par cas des situations par les équipes eu égard aux situations tant des professionnels que des jeunes
- Prise en compte et ajustement en fonction des décisions parentales
- Kit de base pour les salariés qui interviennent en dehors du site CESDA34
- Mise en place d'une continuité d'accessibilité téléphonique du lundi au vendredi de l'accueil du CESDA (selon les horaires communiqués à chaque parent).

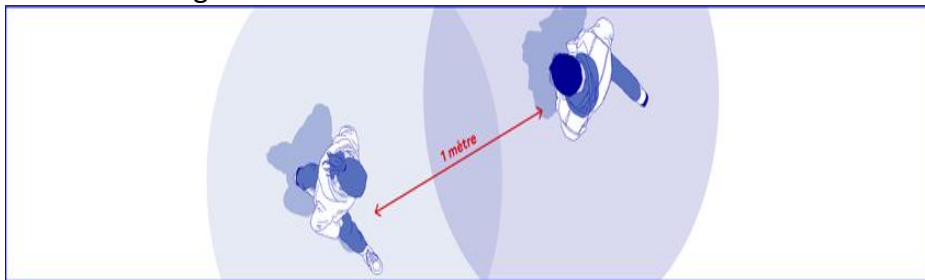
RÔLE DES FAMILLES

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants sur le CESDA34. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au CESDA ou à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre sur l'établissement d'accueil.

LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les enfants d'âge de maternelle.



L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRE

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

QUAND FAUT-IL SE LAVER LES MAINS ?

APRÈS

 s'être mouché, avoir toussé ou éternué	 avoir rendu visite à une personne malade	 chaque sortie à l'extérieur	 avoir pris les transports en commun	 être allé aux toilettes	 s'être occupé d'un bébé
---	--	---	--	--	---




@MinSoliSante






MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

LE PORT DU MASQUE

Pour les professionnels

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojections, également appelé masque « grand public ».

Le CESDA34 mettra à disposition des professionnels en contact direct avec les enfants au sein de l'établissement des masques dits « grand public » ou des visières, à raison de 1 à 2 masques par jour de présence.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas du personnel intervenant auprès des plus jeunes ou de ceux ayant des besoins éducatifs particuliers. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

Le port du masque est préconisé dans l'établissement.

Le port du masque ou de la visière, lorsqu'il s'agit de personnes déficientes auditives, est OBLIGATOIRE sur les temps collectifs/face à face, usagers/familles-professionnels ; professionnels-professionnels ; professionnels-visiteurs.

Pour les élèves

Pour les élèves d'âge maternelle, ainsi que les enfants avec handicaps, le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves d'âge élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé.

LA LIMITATION DES PASSAGES DES USAGERS

L'établissement détermine, avant réouverture du site, l'organisation des passages et des activités à intégrer pour limiter les croisements entre personnes.

L'arrivée et le départ

Ces arrivées et départs doivent être étalées dans le temps, en fonction du nombre d'usagers accueillis et du personnel présent. Ce fonctionnement est conditionné à une étude préalable des possibilités d'adaptation du transport. Les heures d'accueil et de départ, en fonction des semaines et des services, sont communiquées par les coordinateurs des projets individuels aux parents concernés.

Les circulations dans les bâtiments

Les déplacements des usagers et professionnels seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Nous allons privilégier le déplacement des professionnels plutôt que celui des usagers.

Les temps de jeu sont organisés par groupe, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

La direction de l'établissement est responsable d'informer et de communiquer sur le plan de déconfinement et des gestes barrières.

Le personnel

Le personnel est formé aux gestes barrière.

Chaque professionnel est responsable de sa propre surveillance d'apparition de symptômes avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte sur l'établissement et/ou l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C).

Des moyens de mise à distance sont immédiatement mis en œuvre en cas de symptômes chez un usager ou un membre du personnel.

Les parents

Ils sont **informés clairement par l'équipe de direction, par email ou par courrier**, et dans la mesure du possible dans la semaine qui précède la semaine concernée (*liste non exhaustive à compléter selon les conditions d'organisation*) :

- Des conditions d'ouverture du CESDA ;
- De leur rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*) ;
- De la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte sur l'établissement et/ou l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un usager ou un membre du personnel,
- De la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre jeune ;
- Des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des professionnels de santé/ infirmiers travaillant auprès de l'établissement ;
- De l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'établissement sans rendez-vous préalable et sa validation ;
- Des points et horaires d'accueil et de sortie des usagers ;
- Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie ;
- De l'organisation de la demi-pension, le cas échéant, ou autre choix pour les repas (apport d'un pique-nique fourni pas la famille).

Les jeunes accueillis :

Les jours d'accueil, les usagers bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre, etc.).

Le matériel nécessaire à l'enfant pendant la journée est limité

Pour les activités manuelles il pourra être attribué en fonction des besoins et des enfants un sac de matériel par enfant (pour ses stylos, feutres, ciseaux, etc.).

CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil de l'établissement, dans le respect des fondamentaux décrits dans le présent protocole sanitaire, est un élément déterminant pour la définition des conditions de réouverture et de fonctionnement en période de pandémie.

Facteurs de dimensionnement

Le respect du principe de distanciation physique est une condition sanitaire indispensable. Pour chaque semaine, nous allons évaluer notre capacité d'accueil :

- À partir des superficies disponibles au sein des locaux et des espaces extérieurs
- À partir d'une visite des locaux pour une étude de la disposition des salles d'accueil et autres lieux adaptés à un accompagnement socio-éducatif.
- En fonction de l'évolution de la pandémie.

Par ailleurs, nous procéderons de façon renforcée au nettoyage et à la désinfection des locaux.

Les éléments de dimensionnement.

Avant l'accueil sur site CESDA34, les salles seront organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des accompagnants. La salle doit être ventilée (naturellement ou mécaniquement).

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Afin de pouvoir répondre au mieux et dans le respect des orientations sanitaires face à la prévention du COVID-19, une évaluation sera effectuée de façon régulière. Cette évaluation permet de réaxer les actions et les accompagnements identifiés, selon des étapes suivantes :

Pour le mois de mai :

- Semaine épidémiologique 20 (11 au 15 mai) = étape 1
 - Mise en place de guide de déconfinement et préparation des locaux et du matériel à la réouverture au public du site du CSEDA34.
- Semaine épidémiologique 21 (18 au 20 mai) = étape 2
 - Début des accueils sur site de façon très partielle pour les enfants HR, les UE maternelle et accueil de jour (ouverture les lundi et mercredi).

ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DONNÉE (par rapport aux critères sanitaires)

- Semaine épidémiologique 22 (25 mai au 29 mai) = étape 3
 - Poursuite des accueils sur site de façon partielle mais augmentée pour les enfants HR, les UE maternelle et accueil de jour (lundi, mercredi, vendredi).

ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DONNÉE (par rapport aux critères sanitaires)

Pour le mois de juin :

- Semaine épidémiologique 23 à 28 (1^{er} juin au 3 juillet) = étape 4
 - Montée en charge des accueils et du nombre d'enfants par groupe. L'organisation de ces semaines ne peut être arrêtée au moment de la rédaction de ce premier plan. Son évolution dépendra des directives gouvernementales, et plus particulièrement des directives de l'Education nationale.
 - **L'accueil sur l'internat sera limité au strict incontournable.** La priorité sera le passage des examens. La continuité pédagogique et l'accompagnement socioéducatif seront privilégiés par l'enseignement et le suivi à distance.
- ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DONNÉE (par rapport aux critères sanitaires)*

Pour le mois de juillet-août :

- Semaine épidémiologique 29 à 31 = étape 5
 - Veille en période vacances scolaires.
- ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DONNÉE (par rapport aux critères sanitaires)*

Pour le mois d'août :

- Vacances scolaires, de la semaine 32 à 35
- Reprise de l'activité semaine 36 avec préparation et retour à un fonctionnement quasi normal, toujours dans le respect des orientations gouvernementales.

MATÉRIEL ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Du matériel sera disposé dans le CESDA remis aux salariés lorsque l'intervention se fait hors CESDA. Ce matériel permet de respecter les gestes barrière et d'assurer le nettoyage minimum du matériel utilisé et de la gestion des déchets.

Les salariés et usager ont accès à :

- Un flacon de solution / gel hydro alcoolique (SHA/GHA)
- Essuie-mains
- Savon liquide

Sur les lieux d'intervention :


- Spray désinfectant norme en 14476
- Masques ou visières
- Des sacs poubelle 10-20 litres
- Des essuie-mains

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



@MinSoliSante @AlerteSanite

Éviter de se toucher le visage

GESTE 4

Pourquoi éviter de se toucher le visage ?



Nous frottons souvent nos yeux

- Démangeaisons liées à des poussières
- Fatigue



Nous touchons machinalement notre visage

- En moyenne, jusqu'à **3 000** fois dans une journée



Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour les virus et les bactéries et nos mains sont leurs transports en commun !



Pour les enfants :

Il faut très jeunes leur apprendre à ne pas (trop !) mettre leurs doigts dans leur nez et leur bouche

Comment éviter la propagation des virus ?



Éviter de se toucher le visage



Se laver régulièrement les mains

Quand j'utilise le masque jetable



Avant



Je me lave les mains



Je laisse l'adulte m'aider





Pendant



Je ne touche pas les masques



Je peux utiliser un timer



Je demande avant de l'enlever



Après



Je laisse l'adulte m'aider



Je le jette à la poubelle



Je me lave les mains

Ce support a été pensé pour tous ceux qui ont besoin d'assistance pour respecter les gestes barrière et la manipulation du masque. Partage autorisé à l'identique uniquement.

Margarida ROXO - Ergothérapeute

Elise NOIROT - Neuropsychologue

@cerpea_beausoleil

www.cerpea.com



PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un usager

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'usager avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un professionnel de santé de l'établissement.
- Remplir la fiche « symptômes ».
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le chef de service ou le coordinateur concerné de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'usager le cas échéant. Un appui de l'équipe médicale/paramédicale du CESDA34 pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

L'usager suspect COVID-19 ne pourra revenir sur l'établissement qu'après un avis du médecin traitant ou d'un médecin de la plateforme Covid-19.

En cas de test positif :

- Information de la direction de l'établissement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'usager dans les 48h qui précédent son isolement.
- Information des professionnels et des parents des usagers ayant pu rentrer en contact avec la personne malade, par l'équipe de direction.
- Les professionnels psychologues et de santé de l'établissement pourront apporter leur appui.

NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES TRANSPORT

Locaux

Les locaux sont nettoyés de façon habituelle avant toute reprise.

Ensuite, ils sont nettoyés 1 à 2 fois par jour (sols, sanitaires, interrupteurs, poignées de porte...), en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 (virucide).

Pendant la journée et au fur et à mesure, le matériel pédagogique et les objets manipulés par les enfants ou les professionnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de sprays désinfectants conformes à la norme précitée.

Transport

Conformément au **décret n° 2020-548 du 11 mai 2020**, il ne peut être transporté qu'un seul enfant par véhicule. De fait, le CESDA34 ne sera pas en capacité d'assurer tous les transports réalisés habituellement. Les familles seront sollicitées, chaque fois que cela est possible.

Le chauffeur désinfecte le véhicule après chaque utilisation avec son matériel (spray désinfectant EN 14476 sièges, vitres, plastiques autour du siège, poignées, montants des portes, boucles ceinture).

Les enfants doivent être munis d'un masque obligatoire, sauf pour les maternelles et primaires.